



| |
|-----------------|
| |
| Acte n°2024C246 |

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 11

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : TECHNIQUE – ADHESION A L'ASSOCIATION PALME

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président en charge de l'Economie et de la Culture, informe que l'association PALME est un réseau qui regroupe les acteurs impliqués dans le développement de parcs d'activités durables.

L'association permet de créer du lien, de la coopération et de l'échange d'expériences entre ses différents membres qui sont des collectivités, des aménageurs ou des entreprises. Elle fournit également une veille juridique et documentaires sur la réglementation et les innovations applicables aux parcs d'activités. Elle organise des webinaires, des conférences, des visites de terrain et des audits croisés.

Toutes ces actions visent à encourager l'aménagement de parcs d'activités engagés sur la voie du développement durable.

L'association compte plus de 80 adhérents en France mais également en Belgique, Suisse et Canada et constitue le 1^{er} réseau francophone de territoires d'activités durables.

Les statuts de l'association ainsi qu'une plaquette de présentation sont joints en annexe de cette délibération.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) et dans le contexte de mise en application du ZAN, l'adhésion à ce réseau correspond à la stratégie de développement de la CCDSV relatif à l'extension et la requalification de ses parcs d'activités.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 2 000 euros par an.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/12/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** les statuts de l'association PALME joints à la présente délibération ;
- ✓ **D'APPROUVER** l'adhésion à l'association PALME à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour les années à venir ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe Aménagement Zones d'Activités 2025 et suivants.

A Ambérieux-en-Dombes, le 19/12/2024

**Le Secrétaire de Séance,
Stéphane BERTHOMIEU**



Affichage sous format électronique :

23/12/2024

**Le Président,
Marc PECHOUX**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DOMBES
SAÔNE
VALLÉE
AIN